



Ce Guide de référence rapide ne remplace pas le manuel d'instructions. Téléchargez le manuel d'instructions avec le code QR ou sur www.datalogic.com. Cliquez sur le lien **Support > Recherché de produits** entrez le nom de la famille SG2 puis sélectionnez votre produit dans la liste déroulante. Cliquez sur le lien **Manuals & Technical Literature** pour télécharger votre manuel d'instructions. Le manuel d'instructions doit être disponible en tout temps lors de l'installation et du fonctionnement du produit.



INFORMATIONS SUR LA SECURITE



Pour une utilisation correcte et sûre des barrières de sécurité série SG2, il est important de suivre scrupuleusement les indications ci-dessous:

- Le système d'arrêt de la machine doit être électriquement commandé.
- Cette commande doit être en mesure de bloquer le mouvement dangereux de la machine avant le temps d'arrêt total T dont il est question au par. 1.1.3 du manuel d'instructions et dans chaque phase du cycle de travail.
- L'installation de la barrière et ses connexions électriques doivent être réalisées par un personnel qualifié, dans le respect des indications reprises dans les chapitres correspondants (chap. 2 ; 3 ; 4 ; 5) du manuel d'instructions et dans les réglementations de secteur.
- La barrière doit être positionnée de telle sorte que l'accès à la zone dangereuse soit impossible, sans interrompre les faisceaux
- Le personnel travaillant dans la zone dangereuse doit recevoir la formation nécessaire sur les procédés de fonctionnement de la barrière de sécurité.
- Le bouton de TEST/RESET doit être positionné à l'extérieur de la zone contrôlée et de sorte que l'opérateur puisse voir la zone contrôlée quand il effectue des opérations de test et de reset (réinitialisation).
- Avant la mise sous tension de la barrière, suivre scrupuleusement les indications correspondantes pour son bon fonctionnement.

Précautions à respecter lors du choix et de l'installation



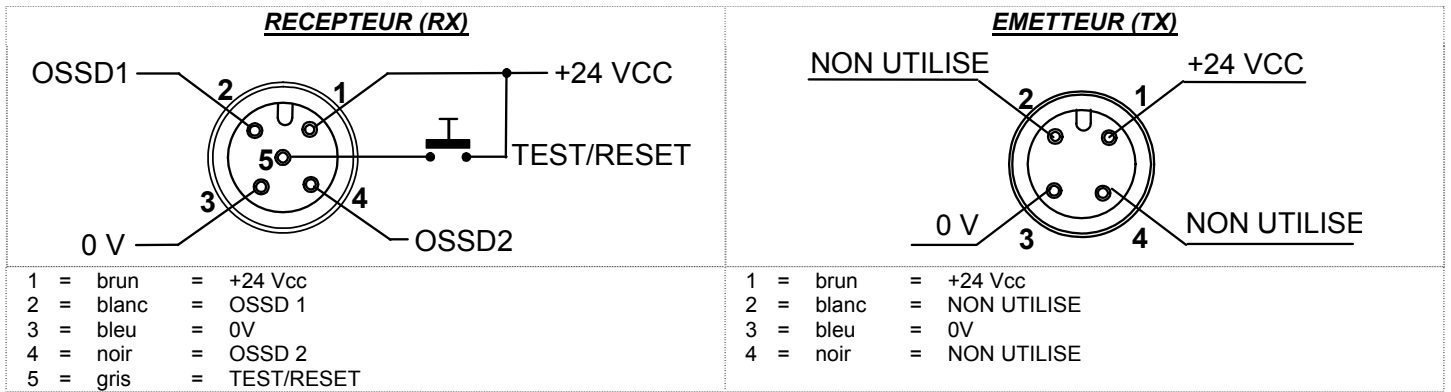
S'assurer que le niveau de protection garanti par le dispositif SG2 (type 2) est compatible avec le degré de dangerosité effectif de la machine à contrôler, ainsi que les normes EN ISO 13849-1 et EN 62061 l'établissent.

- Les sorties (OSSD) de l'ESPE doivent être utilisées en tant que dispositif d'arrêt de la machine et non pas en tant que dispositifs de commande (la machine doit avoir sa propre commande de START).
- La taille du moindre objet à détecter doit être supérieure à la résolution du dispositif.
- Le milieu où il faut installer un ESPE doit être compatible avec les caractéristiques techniques des barrières reprises dans le chap. 10 "Caractéristiques Techniques" du manuel d'instructions.
- Toute installation à proximité des sources lumineuses vives et/ou clignotantes est à proscrire, en particulier à proximité de la surface frontale du récepteur.
- La présence de forte interférence électromagnétique pourrait nuire au bon fonctionnement du dispositif ; une telle condition doit être bien évaluée en faisant appel au service assistance à la clientèle de Datalogic.
- La présence, dans le milieu de travail, de fumées, brouillard, poussière en suspension peut réduire sensiblement la portée opérationnelle du dispositif.
- Des écarts élevés et soudains dans la température ambiante, avec des pics minimums très bas, peuvent entraîner la formation d'une légère couche d'eau de condensation sur les surfaces frontales du dispositif, préjudiciable à son bon fonctionnement.
- Toutes surfaces réfléchissantes près du faisceau lumineux du dispositif de sécurité (au-dessus, en dessous ou de côté) peuvent introduire des réflexions passives susceptibles d'empêcher la détection de l'objet à l'intérieur de la zone contrôlée.
- Le dispositif de sécurité doit être installé à une distance supérieure ou égale à la **distance de sécurité minimum S** de sorte à assurer que l'opérateur ne puisse pas atteindre la zone dangereuse avant que l'organe dangereux en mouvement ne soit bloqué par effet de l'ESPE.



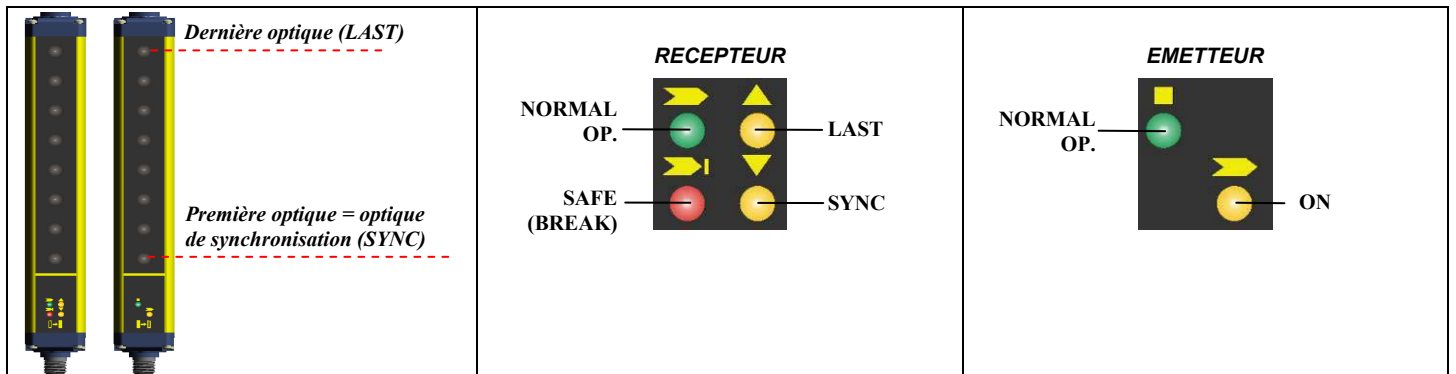
Le non-respect de la distance de sécurité réduit ou annule la fonction de protection de l'ESPE. Pour de plus amples informations sur le calcul de la distance de sécurité, se référer au manuel d'instructions.

CONNEXIONS



PROCEDE DE MISE EN LIGNE

L'alignement entre l'émetteur et le récepteur est indispensable pour obtenir un fonctionnement correct du dispositif. Un bon alignement évite que l'état des sorties soit instable à cause des poussières ou des vibrations. Le parfait alignement s'obtient quand les axes optiques du premier et du dernier faisceau de l'émetteur coïncident avec les axes optiques des éléments correspondants du récepteur. Le faisceau utilisé pour synchroniser les deux unités est celui le plus proche du connecteur. SYNC est l'optique associée à ce faisceau et LAST est l'optique associée au dernier faisceau en partant de celle de SYNC.



Les signaux ont un symbolisme qui permet une lecture immédiate, abstraction faite de l'orientation des barres, cependant une brève description des LED d'état est nécessaire afin d'éviter des interprétations erronées.

Deux LED de signal jaunes (▲ LAST, ▼ SYNC), présentes sur le récepteur SG2, facilitent le procédé de mise en ligne.

Guide à la bonne mise en ligne

A la suite de l'assemblage mécanique et des raccordements électriques - ainsi qu'il est décrit aux paragraphes précédents - on peut passer à la mise en ligne de la barrière selon l'enchaînement ci-dessous :

- vérifier que l'émetteur présente l'allumage de la LED verte (■) et de la LED jaune (➡) ; l'allumage de ces LED signale le bon fonctionnement de l'émetteur ;
- vérifier que la zone sensible de la barrière de sécurité est libre ;
- Vérifier que sur le récepteur se produit l'une des conditions ci-dessous :

CONDITION NORMALE – NORMAL OP.

- LED verte (➡) allumée et LED rouge (➡) éteinte. Les deux LED jaunes (▲, ▼) sont éteintes. Condition d'unités alignées.

CONDITION DE STOP - SAFE (BREAK)

- LED verte (➡) éteinte et LED rouge (➡) allumée.
- L'état des deux LED jaunes (▲, ▼) n'est pas significatif. Condition d'unités non alignées.
- Pour passer de la condition 2 à la condition 1 il faut suivre la marche ci-dessous :
 - A** Tenir le récepteur immobile et orienter l'émetteur jusqu'à obtenir l'extinction de la LED jaune (▼SYNC) indiquant que le premier faisceau de synchronisation est aligné.
 - B** Tourner l'émetteur, essayant de le faire pivoter sur l'axe de l'optique inférieure, jusqu'à obtenir aussi l'extinction de la LED jaune (▲LAST). Dans ces conditions, la LED SAFE doit s'allumer.

N.B.: S'assurer que la LED verte (➡) est allumée fixe.

- C** Avec de petits réglages sur l'une et puis sur l'autre unité, délimiter la zone dans laquelle on obtient la condition de stabilité de la LED verte (➡), tâcher ensuite de positionner les deux unités au centre de cette zone.

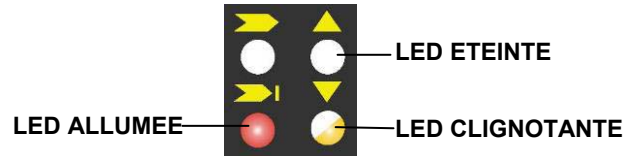
- Fixer solidement les deux unités avec les équerres.
- Vérifier que sur le récepteur la LED verte (➡) est allumée (condition de faisceaux libres et que l'assombrissement même d'un seul faisceau commute la LED en rouge (➡), condition d'objet détecté).
- Il est bon d'effectuer cette vérification à l'aide de l'outil d'essai cylindrique spécial (Test Piece) ayant un diamètre approprié à la résolution du dispositif utilisé.

N.B. : En faisant passer l'outil d'essai (Test Piece) le long de toute la zone sensible et à n'importe quelle distance des deux unités, la LED rouge (➡) doit rester constamment allumée sans aucune commutation.

Il est conseillé de répéter cet essai une fois par jour.

FONCTIONS DE DIAGNOSTIC

L'opérateur peut afficher l'état de fonctionnement des barrières grâce à quatre LED situées sur le récepteur et à deux LED situées sur l'émetteur. La figure représente tous les modes de signalisation des LED : éteintes, allumées et clignotantes.



C'est au travers des LED, également utilisées pour indiquer les fonctions, que l'opérateur parvient à l'évaluation des principales causes d'arrêt ou de panne du système. Pour le récepteur :

Fonctionnalités	Etat	Sens	LED
Fonctionnement Normal	Test (allumée en rouge)	Barrière en test ; l'état des OSSD doit être OFF	
	Emission (OSSD ON) (allumée en vert)	Barrière en état de marche normal	
	Interruption (OSSD OFF) (allumée en rouge)	Barrière en état de marche et en condition de blocage en sécurité	
Fonctionnalités	Type	Vérification et réparation	LED
Etat d'erreur	Erreur OSSD (clignotantes en jaune, clignotante en rouge)	Contrôler les connexions des OSSD ; vérifier qu'elles ne sont pas au contact l'une de l'autre ou qu'elles ne sont pas au contact des alimentations et procéder à la réinitialisation moyennant la fonction de Reset. Si la signalisation persiste contacter le service assistance Datalogic.	
	Erreur interne (allumée en rouge, clignotantes en jaune)	Couper et rétablir le circuit d'alimentation ; si la signalisation persiste contacter le service assistance de Datalogic.	
	Erreur optique (allumée en rouge, clignotante en jaune)	Procéder à la réinitialisation moyennant la fonction de Réinitialisation. Si la signalisation persiste contacter le service assistance Datalogic.	
	Manque d'alimentation (LED éteintes)	Vérifier les connexions et la valeur correcte de la tension d'alimentation. Si la signalisation persiste contacter le service assistance Datalogic.	

Pour l'Emetteur :

Fonctionnalités	Etat	Sens	LED
Fonctionnement Normal	Test (allumée en vert)	Barrière en test ; l'état des OSSD doit être OFF	
	Emission (allumée en vert, allumée en jaune)	Barrière en état de marche normal	
Fonctionnalités	Type	Vérification et réparation	LED
Etat d'erreur	Erreur interne (allumée en vert, clignotante en jaune)	Couper et rétablir le circuit d'alimentation ; si la signalisation persiste contacter le service assistance de Datalogic.	
	Erreur optique (allumée en vert, clignotante en jaune)	Couper et rétablir le circuit d'alimentation ; si la signalisation persiste contacter le service assistance de Datalogic.	
	Manque d'alimentation (LED éteintes)	Vérifier les connexions et la valeur correcte de la tension d'alimentation. Si la signalisation persiste contacter le service assistance Datalogic..	

INSTRUCTIONS TRADUIT DE L'ORIGINAL (ref. 2006/42/EC)

This product is covered by one or more of the following patents.

Italian Patent IT 1,363,719

Additional patents pending

Conformité CE

La marque CE indique la conformité du produit aux exigences essentielles énoncées dans la directive européenne applicable. Les directives et les normes applicables sont sujettes à des mises à jour de manière continue et le constructeur adopte rapidement ces mises à jour ; la déclaration de conformité UE est par conséquent un document vivant. La déclaration de conformité UE est disponible aux autorités compétentes et aux clients à travers les interlocuteurs commerciaux de référence des constructeurs. Depuis le 20 Avril 2016 les principales directives européennes applicables aux produits exigent l'inclusion d'une analyse et d'une évaluation adéquates du/des risque/s. Cette évaluation a été réalisée en relation avec les points applicables des normes indiquées dans la Déclaration de Conformité. Ces produits sont principalement conçus à des fins d'intégration dans des systèmes plus complexes. Pour cette raison, il est de la responsabilité de l'intégrateur de système d'effectuer une nouvelle évaluation des risques concernant l'installation finale.

Avertissement

Ceci est un produit de Classe A. Dans un environnement domestique, ce produit peut provoquer des interférences radio auquel cas l'utilisateur peut se trouver dans l'obligation de prendre des mesures adéquates.

Datalogic S.r.l.

Via S. Vitalino 13 - 40012 Calderara di Reno - Italy

Tel: +39 051 3147011 - Fax: +39 051 3147205 - www.datalogic.com

Liens utiles sur www.datalogic.com: **Contactez Nous, Terms and Conditions, Support.**

La période de garantie pour ce produit est de 36 mois. Voir les Conditions Générales de Vente sur www.datalogic.com pour plus de détails.



En vertu des normes nationales et européennes, Datalogic, n'est pas tenue à l'élimination de ses produits en fin de durée de vie utile. Datalogic Conseille d'éliminer ces appareils dans le respect des normes nationales en vigueur en matière d'élimination des rejets ou de les confier à des centres de traitement appropriés.

© 2009 – 2017 Datalogic S.p.A. et/ou ses filiales ♦ TOUS DROITS RÉSERVÉS. ♦ Aucune partie de cette documentation ne peut être reproduite, stockée ou introduite dans un système de recherche, ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, ni à quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse de Datalogic S.p.A. et/ou ses filiales. Datalogic et le logo Datalogic sont des marques de commerce de Datalogic S.p.A. déposées dans de nombreux pays, y compris les États Unis et l'Union Européenne. Toutes les autres marques de commerce et marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Datalogic se réserve le droit d'apporter des modifications et des améliorations.